

REGION DE L'ADAMAOUA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

PREFECTURE DE BANYO

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET
FINANCIERES

DECISION N° 039 /D/H50/SAEF/2023

17 AVR 2025

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL OFFRES NATIONALE
OUVERTEN°001/AONO/H50/CDPMP/2025 DU 18 FEVRIER 2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC
ADMINISTRATIF A LA PRISON PRINCIPALE DE BANYO, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-
BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO,
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution,
Vu la loi n°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;
Vu la loi N°2024/013 du 23 Décembre 2024 Portant loi de Finances de la République du Cameroun pour
L'exercice 2025 ;
Vu le Décret n°2008/ 376 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du
Cameroun ;
Vu le Décret n°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscription
Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions
Administratives et portant organisation de leurs services ;
Vu le Décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination des Préfets ;
Vu la Circulaire n°00013995 /C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution
des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et de toutes autres
entités publiques pour l'exercice 2025 ;

Considérant L'Avis d'Appel Offres N°001/AONO/H50/CDPMP/2025 du 18 Février 2025 pour la construction
d'un bloc administratif à la Prison Principale de Banyo,

Considérant La proposition d'attribution contenue dans la lettre N°001/L/H50/CDPMP du Président de la
Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Banyo en date du 08 avril
2025.

DECIDE :

Article 1er : Le Marché, objet de l'avis d'Appel Offres Nationales Ouvert susvisé est, pour compter de
la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

MAITRE D'OUVRAGE	LIEU D'EXÉCUTION	ENTREPRISE	MONTANT HT (FCFA) LU LORS DU DÉPOUILLEMENT	MONTANT TTC (FCFA) CORRIGÉ	DÉLAI D'EXÉCUTION	OBSERVATIONS
MINISTRE DE LA JUSTICE	BANYO	ETS BRUNO&SONS Tel 677 12 99 88	17 119 960	20 415 552	04 MOIS	ATTRIBUTIAIRE

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Banyo, le 17 AVR 2025

Ampliations:

- MINAT/YDE (ATCR)
- MINMAP/YDE(ATCR)
- 'GRA/NDERE/(ATCR)
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- CDPMP/M^oBYO
- REGISSEUR/BYO (Chef de Service du Marché)
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER

LE PREFET,



REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE MAYO-BANYO

PREFECTURE DE BANYO

SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail -Patrie

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE N° 03 /C//H50/SAEF/2019 DU 17 AVR 2025

PORANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL OFFRES NATIONALE OUVERTEN°001/AONO/H50/CDPMP/2025 DU 18 FEVIER 2025 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF A LA PRISON PRINCIPALE DE BANYO, ARRONDISSEMENT DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE, porte a la connaissance du public que :

Par Décision N° _____ /D/H50/SAEF/2025 DU _____, L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT HT (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
MINISTRE DE LA JUSTICE	BANYO	ETS BRUNO&SONS Tel 677 12 99 88	17 119 960	20 415 552	04 MOIS	ATTRIBUTUAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Préfecture de Banyo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

Banyo, le 17 AVR 2025

Ampliations:

- MINAT/YDE (ATCR)
- MINMAP/YDE(ATCR)
- 'GRA/NDERE/(ATCR)
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- CDPMP/M^{BYO}
- REGISSEUR/BYO (Chef de Service du Marché)
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER

LE PREFET



Gall Chambas
Administrateur Civil Financier